



VIVRE à PASSY

Le magazine de
la commune
de Passy

N°1 - Décembre 2020

Réduisons
nos
émissions

31/12/2021
fin du Fonds Air-Bois

www.ville-passy-mont-blanc.fr 



VIVRE À PASSY

Le magazine de
la commune
de Passy



Magazine dédié à l'action de la municipalité de Passy ainsi qu'à celles et ceux qui font vivre la commune.

L'équipe éditoriale

Directeur de publication

Raphaël Castéra

Rédaction

Raphaël Castéra

André Thimjo

Delphine Chatrian

Christèle Deker

Régie publicitaire

Médiagraphe

Photographies

Raphaël Castéra

Godefroy de Maupeou

Mairie de Passy

SM3A

Guillaume Gorba

Conception

Magazine imprimé par

Imprimerie Monterrain

Maquette conçue par

Bureau42

Mise en page

Thomas Sturm

Retrouvez-nous sur les réseaux

ville-passy-mont-blanc.fr

@Mairie-de-Passy

@Mairie-de-Passy

06.



Dossier : les nouveaux élus

Interview du maire de Passy, Raphaël Castéra et présentation des nouveaux élus du conseil municipal

16.



Qualité de l'air

Doublement du Fonds Air-Bois, une opportunité à saisir avant le 31/12/2021, et présentation du nouvel indice de la qualité de l'air

22.

Tourisme

Passy 2901, le projet touristique de l'équipe municipale

30.

Partenariat

La championne de télémark, Laly Chaucheprat, se confie

26.

Culture

Mise en perspective de la politique culturelle

15. Nouvel aménagement du parking du boudrome

21. Vers une nouvelle gouvernance

29. Commémoration de la catastrophe du Roc des Fiz

40. Empruntez les transports en commun

Edito

Nouvelle majorité, nouvelle ambition pour Passy. À l'issue d'un long processus électoral, 61% des Passerandes et des Passerands qui se sont exprimés, nous ont accordé leur confiance.

Depuis le 3 juillet, mon équipe et moi-même sommes totalement investis au service de la commune. Les huit maires-adjoint(e)s et six conseiller(è)s délégué(e)s conduisent les différentes commissions thématiques composées d'élus de la majorité et de l'opposition. Dès le mois de juillet, nous avons pris des décisions fortes : doublement du Fonds Air-Bois et suspension de la taxe sur les enseignes commerciales. Le budget 2021 s'inscrit dans cette dynamique et permettra de concrétiser d'autres projets de notre programme électoral.

Comme je m'y étais engagé, j'ai quitté mon poste dans le secteur privé pour me consacrer à Passy et à la vice-présidence de la Commission Santé – Environnement de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc. Ces fonctions et les projets que nous portons nécessitent un investissement à 100%.

En cette fin d'année difficile, permettez-moi d'avoir une pensée pour celles et ceux nous ayant quitté précocement

ou celles et ceux déplorant la perte de leur emploi. Je tiens également à remercier les agents communaux ainsi que les bénévoles venus les soutenir, pour leur engagement à maintenir le service public. Comme un dernier coup de boutoir, l'interdiction d'ouvrir les remontées mécaniques avant fin janvier, nous conduit à être inventifs. À commencer par les 30 agents de Plaine-Joux dont 21 saisonniers ont été réaffectés afin de garantir leur emploi, tout en renforçant certains services municipaux ; les 9 autres achevant la préparation du site. La station sera prête pour les vacances scolaires de Noël et proposera une offre inédite en fonction des activités autorisées par le gouvernement.

Enfin, c'est avec un très grand plaisir que je vous présente « Vivre à Passy », la nouvelle version du magazine municipal. Pourquoi un magazine ? Pour aller au-delà de l'action des



R. Castéra a quitté son emploi dans le secteur privé pour se consacrer à 100% à ses mandats électoraux

élus. Nous souhaitons ouvrir cette nouvelle publication à celles et ceux qui contribuent à faire vivre notre belle commune. Membres d'association, sportifs de haut niveau, créateurs ou créatrices d'événements, artistes, bénévoles ou simples figures locales, l'actualité vous conduira à les rencontrer.

En attendant, mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux, en espérant que 2021 soit l'année du redressement. À nous citoyens, de tout mettre en œuvre pour y parvenir.

Bien à vous. ■

— **Raphaël Castéra**

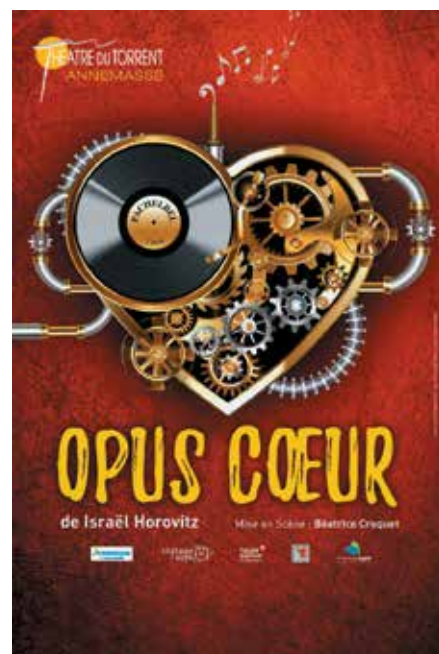
Maire de Passy
Vice-président de la CCPMB

Histoires courtes

Les faits marquants
de la commune
en bref

Saison arts vivants 2020/2021

Deux spectacles sont programmés en début d'année au Parvis des Fiz, si les conditions sanitaires le permettent. Le samedi 9 janvier à 18h30 « Théâtre du Torrent » interprètera « Opus Cœur », la rencontre entre deux solitudes, un professeur de musicologie à la retraite et une employée de maison. Samedi 27 février à 19h, « Les Grands Théâtres » présentent « Les Chatouilles ou la danse de la colère », l'histoire insolite d'Odette, une jeune danseuse dont l'enfance a été volée et qui se bat pour se reconstruire. ■



Billetterie en ligne : www.passy-mont-blanc.com



Piste forestière du col de la Voza

L'optimisation de la piste forestière existante du Chatelard au col de la Voza est initiée en 2013 par les communes de Passy, Les Houches et Saint-Gervais-les-Bains. L'objectif est d'améliorer la gestion forestière du secteur Tête Noire / Prarion / Col de Voza et d'apporter un moyen supplémentaire d'intervention en cas d'incendie de forêt. Une forêt régénérée signifie une meilleure absorption du carbone. Elle favorise la biodiversité et renforce les filières locales d'approvisionnement. Avant de mener à terme ce projet, toutes les procédures environnementales ont été respectées. Environ 600 ha, répartis sur les trois communes, seront exploités que 2 mois par an, en dehors de la période de reproduction des espèces. ■



Distribution de masques

Début novembre, l'équipe municipale a organisé une distribution de masques adaptés à la morphologie des enfants, dans les sept groupes scolaires de la commune. Cette opération a été menée en partenariat avec le corps enseignant. Au total, 619 élèves ont reçu chacun, deux masques en tissu. Lors du 1^{er} confinement, la formidable mobilisation des couturières bénévoles a permis d'anticiper sur les besoins futurs et un stock a été constitué. ■



Conseil municipal en live

Le conseil municipal est désormais retransmis en direct sur la page Facebook Mairie de Passy ou sur la chaîne Youtube Commune Passy Pays du Mont-Blanc. ■

Personnes vulnérables

Afin de faire face à la crise sanitaire, la municipalité de Passy a répondu favorablement à la sollicitation de la préfecture, quant à la désignation d'un référent communal Covid19. Christèle Rebet, 1^{ère} adjointe, s'est portée volontaire. Elle axe principalement son action sur les personnes vulnérables, en collaboration avec Nadejda Handzhiev, conseillère municipale déléguée aux Solidarités et le Centre communal d'action sociale (CCAS). Lors du 1^{er} confinement, un recensement avait été effectué.

Afin de compléter ce fichier, le groupe de travail invite celles et ceux particulièrement affectés par la crise sanitaire, à s'inscrire. ■

Informations et inscription sur le fichier :

CCAS au 04 50 78 43 22 ou ccas@mairie-passy.fr



Acquisition de « La Petite Taverne » à Chedde



Dans le cadre de la revitalisation de Chedde, la commune de Passy a acquis la parcelle « La Petite Taverne ». Le coût de cet investissement : 380 000€. Le prix a été déterminé par France Domaine, une branche de la Direction Générale des Finances Publiques en charge de l'estimation des biens, à partir des montants des ventes réalisées dans les mêmes secteurs géographiques. La propriété comprend un terrain de 1562 m² et un bâtiment sur 3 niveaux de 221 m². A terme, un éco-quartier sera créé sur le secteur. ■

Un engagement total pour l'avenir



La nouvelle municipalité affirme sa différence : diminution de 12 % des indemnités des élus, adoption de la charte de l'élu local, concertation avec les Passerands... Et avant tout, une vision stratégique. Le point avec le maire de Passy, Raphaël Castéra.

Votre équipe souhaite se démarquer de la précédente. Quelles valeurs incarnez-vous pour faire la différence ?

La 1^{ère}, c'est la proximité avec les habitants, être à leur écoute. Nous prévoyons une concertation sur l'ensemble des projets. Nous avons déjà commencé avec la réunion de quartier pour le parking du boulo-drome, où nous avons rassemblé les riverains et les usagers à deux reprises. La 2^e valeur importante pour nous, c'est le progrès. Les objectifs partagés de l'équipe visent à faire progresser la

commune, d'améliorer la qualité de l'air, de développer de nouveaux services à la population, de rénover certains quartiers et d'embellir le cadre de vie. C'est fondamental. La 3^e valeur, c'est l'environnement. C'est un thème transversal à l'ensemble des politiques que nous menons. Que ce soit les critères de choix dans les appels d'offres, le doublement du Fonds Air-Bois, la rénovation énergétique des bâtiments communaux, la création de pistes cyclables, le classement de la plaine en Zone agricole protégée (ZAP), la valorisation

de la réserve naturelle ou la préservation du lac Vert.

Les élus de la majorité sont des professionnels d'horizons variés et de tout âge. Vous-même avez une expérience publique-privée. Quelle plus-value pensez-vous apporter à la gestion de la commune ?

La plus-value est justement l'alliance de ces compétences variées et de ces expériences. J'ai voulu qu'il y ait des gens jeunes, notamment au niveau de l'exécutif, des jeunes femmes et des jeunes hommes. Et puis

l'expérience avec des élus qui ont déjà plusieurs mandats à leur actif ou ayant évolué dans le secteur public et qui connaissent parfaitement le fonctionnement d'une mairie. Pour ma part, j'ai une double expérience à la fois dans le secteur public et le secteur privé. Je connais très bien le fonctionnement des collectivités et de l'État, ainsi que celui des entreprises. J'ai aussi une approche en termes de projet et de stratégie. Nous l'avons déclinée lors de l'élaboration de notre programme électoral et nous l'utilisons actuellement auprès des services municipaux. C'est important de fixer une perspective et donner des moyens pour y parvenir. Dès le lendemain de l'élection, nous avons rencontré les agents pour nous présenter et fixer le cadre de travail. C'est le meilleur

moyen d'atteindre nos objectifs, pour la qualité de service public rendue aux Passerands et aux Passerandes et d'établir une bonne relation de travail.

La 3^e adjointe, Annette Bordon, est déléguée à la Proximité et à la Démocratie locale. C'est une première sur Passy. Quel est son rôle ?

Annette est en charge de la relation avec beaucoup d'acteurs de la commune, que ce soit les associations, les commerçants, les habitants pour les dossiers relatifs au cadre de vie. Par exemple, nous allons relancer le concours des maisons fleuries, demande formulée pendant la campagne. Annette travaille actuellement avec Jean Fontaine, adjoint délégué aux Infrastructures et Travaux pour améliorer les cimetières, trop longtemps délaissés et dans un état

indigne pour certains. Elle s'occupe également de l'organisation des réunions publiques, spécifiques à certains projets ou propres à un quartier, les six « cœurs » de la commune comme nous les avons désignés. Ces réunions seront des moments d'échange sur les dossiers en cours et surtout à propos des projets. Quand les conditions sanitaires le permettront, nous devrions commencer par Chedde, afin de connaître les attentes des habitants et leur présenter nos orientations pour la revitalisation du centre.

Pouvez-vous présenter votre projet de mandat en quelques mots ?

Améliorer la qualité de l'air avec le doublement du Fonds Air-Bois, en vigueur depuis le 1^{er} août. Profiter de la rénovation

Réunion hebdomadaire de l'équipe majoritaire.



énergétique des bâtiments communaux, tels que le cinéma du Plateau d'Assy ou le gymnase des Fiz, pour les adapter aux besoins des utilisateurs. Optimiser nos constructions, toutes conformes aux critères BBC (label attribué aux bâtiments qui ont une basse consommation d'énergie pour le chauffage, la climatisation, l'éclairage, l'eau chaude sanitaire et la ventilation). Faire évoluer les politiques intercommunales du SITOM¹, du SISE² et de la CCPMB³. La mobilité est un enjeu majeur aussi. J'essaie de convaincre mes collègues maires de prendre cette compétence le 31 mars 2021. Certains d'entre eux sont réticents mais nous sommes plusieurs

à vouloir aller de l'avant.

Un second volet de ce mandat concerne la revitalisation urbaine :

- Créer un éco-quartier au centre de Chedde sur les terrains communaux, à partir de la propriété Biolley, avec des commerces et des services dans la continuité de ceux qui subsistent. L'objectif est d'accroître la synergie et la complémentarité des différents acteurs. L'École municipale de musique, hors d'âge, sera délocalisée. Nous étudions la création d'une maison médicale pluridisciplinaire, conformément à la demande de professionnels de la santé. Nous travaillons avec le CAUE⁴ sur ce projet de rénovation. C'est un très beau défi en termes d'urbanisme et de

services à la population.

- Rénover le Plateau d'Assy sur les mêmes critères, avec un équipement majeur au centre et la création d'une mairie annexe, avec des services. Ces centre-bourgs doivent favoriser un lien social très fort où les habitants pourront prendre du temps seuls ou en famille. Dès l'année prochaine, nous engagerons des aménagements pour les jeunes et les familles, avec la piste de pumptrack et des espaces végétalisés au Plateau d'Assy ou le city stade aux Nids.

Quelles sont vos priorités ?

En 2021, nous lancerons le projet de l'École de Musique et de Danse, à côté du Parvis





la cotéroy de Maupesou

des Fiz. Nous poursuivons notre saison culturelle avec les arts vivants et de nouveaux partenariats pour des expositions. Nous devrions concrétiser la municipalisation de la cuisine centrale début 2022, afin d'améliorer la qualité de la restauration collective. Depuis le mois de juillet, le groupe de travail animé par Rémi Klein consulte les agents qui interviennent auprès des enfants et des personnes âgées. À Plaine-Joux, les études pour la construction d'un télésiège sont lancées, couplées avec une étude environnementale qui devra être menée sur une année complète. La mise en service est prévue en 2023. Le programme de la rénovation énergétique des bâtiments publics débutera avec les logements communaux de l'Abbaye. Enfin, si tout se passe comme prévu au niveau des

appels d'offres, la réfection de la rue Salvador Allende démarrera fin 2021.

Votre début de mandat a été marqué par des prises de position fortes : annulation du Nomade Reggae Festival au lac de Passy, fermeture temporaire de la passerelle sur le Nant-Bordon, régulation du stationnement sur le parking du lac Vert... Irez-vous toujours au bout de vos objectifs ?

Oui, car c'est l'intérêt général qui prime. L'équipe est animée par cette dynamique, tout en tenant compte de l'avis des différents acteurs. Le parking du lac Vert est un bon exemple. Nous avons été élus au milieu de l'été ; la saison était lancée. Nous avons tenté de prendre des mesures d'urgence, partagées avec les socio-professionnels

Moderniser et diversifier Plaine-Joux vers les activités estivales.

de la station : limitation du stationnement à Plaine-Joux et au lac Vert. Elles ont montré leur limite. Il faudra envisager des moyens plus efficaces en 2021. Si nous sommes à l'écoute, il est important de conserver une ligne directrice cohérente avec nos engagements et ne pas changer de pied à la première occasion. Les Passerands peuvent compter sur notre détermination pour réaliser le programme pour lequel ils ont voté. ■

1 Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

2 Syndicat Intercommunal d'Étude de Réalisation et de Gestion pour la Station d'Épuration

3 Communauté de communes Pays du Mont-Blanc

4 Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Les adjoints



Christèle REBET

1^{ère} adjointe déléguée au Développement durable et aux Ressources naturelles

Présidente du Syndicat intercommunal des ordures ménagères (SITOM) des Vallées du Mont-Blanc

Membre du Syndicat intercommunal d'étude, de réalisation et de gestion pour la station d'épuration (SISE) de Passy, St Gervais-Les-Bains et Les Contamines Montjoie

Conseillère communautaire

COMMISSIONS :

- Développement durable et ressources naturelles
- Finances
- Restauration collective
- Infrastructures et travaux
- Accessibilité



Jean FONTAINE

2^e adjoint délégué aux Infrastructures et Travaux

Membre du conseil du Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de Haute-Savoie (SYANE)

Membre du conseil d'administration de Sian'Enr (énergies renouvelables)

Conseiller communautaire

COMMISSIONS :

- Infrastructures et travaux
- Accessibilité
- Aménagement du territoire
- Finances
- Développement durable et ressources naturelles
- Personnel communal



Annette BORDON

3^e adjointe déléguée à la Proximité et à la Démocratie locale

Conseillère communautaire

COMMISSIONS :

- Proximité et Démocratie participative
- Personnel communal
- Culture et patrimoine
- Infrastructures et travaux
- Aménagement du territoire



Alain ROGER

4^e adjoint délégué aux Finances et à la Comptabilité

3^e vice-président du Syndicat Mixte de l'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A)

Conseiller communautaire

COMMISSIONS :

- Finances
- Restauration collective
- Personnel communal
- Infrastructures et travaux
- Accessibilité
- Solidarité (affaires sociales, CCAS)

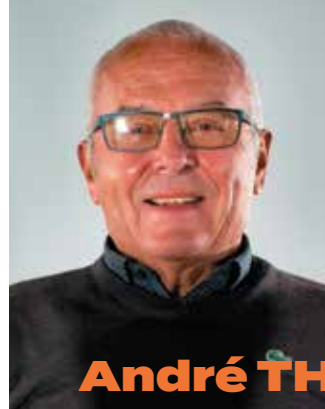


Belgin CETIN

5^e adjointe déléguée à l'Aménagement du territoire
Vice-Présidente du Syndicat intercommunal d'étude, de réalisation et de gestion pour la station d'épuration (SISE) de Passy, St Gervais-Les-Bains et Les Contamines Montjoie
Conseillère communautaire

COMMISSIONS :

- Aménagement du territoire
- Économie/Tourisme
- Finances
- Restauration collective
- Personnel communal
- Infrastructures et travaux
- Accessibilité
- Solidarité (affaires sociales, CCAS)



André THIMJO

6^e adjoint délégué à l'Économie et au Tourisme
Conseiller communautaire

COMMISSIONS :

- Économie et tourisme
- Aménagement du territoire
- Finances



Delphine CHATRIAN

7^e adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine
Conseillère communautaire

COMMISSIONS :

- Culture et Patrimoine
- Proximité et Démocratie participative



Clément VALENTIN

8^e adjoint délégué au Sport,
à la Jeunesse et à la Communication

COMMISSIONS :

- Sport / Éducation / Jeunesse
- Économie et tourisme
- Acteurs sportifs
- Petite Enfance/Scolaire

Les conseillers municipaux délégués



Nadejda HANDZHIEV

Conseillère municipale déléguée aux Solidarités (CCAS - Affaires sociales)

COMMISSIONS :

- Solidarités (CCAS, Affaires sociales)
- Développement durable et ressources naturelles
- Proximité et Démocratie participative



Jean-Yves DEMELUN

Conseiller municipal délégué au Personnel communal, à l'Accessibilité et à la Montagne

COMMISSIONS :

- Culture et Patrimoine
- Proximité et Démocratie participative
- Infrastructures et travaux



Vanessa TOURNIER

Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance et au Scolaire, Membre du conseil d'administration du CCAS

COMMISSIONS :

- Petite Enfance et Scolaire
- Économie et tourisme
- Développement durable et ressources naturelles
- Restauration collective
- Culture et Patrimoine



Rémi KLEIN

Conseiller municipal délégué à la Restauration collective

COMMISSIONS :

- Restauration collective
- Développement durable et ressources naturelles
- Personnel communal
- Culture et Patrimoine
- Sport / Éducation / Jeunesse
- Acteurs sportifs
- Petite Enfance et Scolaire
- Infrastructures et travaux
- Accessibilité



Maurice SADZOT

Conseiller municipal délégué à l'Environnement
Membre du Syndicat intercommunal d'étude, de réalisation et de gestion pour la station d'épuration (SISE) de Passy, St Gervais-Les-Bains et Les Contamines Montjoie

COMMISSIONS :

- Développement durable et ressources naturelles
- Infrastructures et travaux



Patrick AMADEI

Conseiller municipal délégué aux Acteurs sportifs

COMMISSIONS :

- Acteurs sportifs
- Aménagement du territoire
- Économie et tourisme
- Sport / Éducation / Jeunesse
- Proximité et Démocratie participative
- Solidarités (CCAS, Affaires sociales)

Les conseillers municipaux de la majorité



Aurélie LE NAVENAN

COMMISSIONS :

- Développement durable et ressources naturelles
- Personnel communal



Céline SICOLI

Vice-Présidente du CCAS

COMMISSION :

- Solidarités (CCAS, Affaires sociales)



Romain BONNET

COMMISSIONS :

- Économie et tourisme
- Culture et Patrimoine
- Sport / Éducation / Jeunesse
- Acteurs sportifs
- Petite enfance / Scolaire
- Restauration collective



Claire METRAL

COMMISSIONS :

- Économie et tourisme
- Sport / Éducation / Jeunesse
- Acteurs sportifs



Véronique VIZET

COMMISSIONS :

- Aménagement du territoire
- Solidarités (CCAS, Affaires sociales)
- Sport / Éducation / Jeunesse



Ludovic PICHON

COMMISSIONS :

- Infrastructures et travaux
- Sport / Éducation / Jeunesse
- Aménagement du territoire



Liliane DUVAL

COMMISSIONS :

- Proximité et Démocratie participative
- Culture et Patrimoine
- Petite enfance /Scolaire



Taouffig DOUS

COMMISSIONS :

- Culture et Patrimoine
- Proximité et Démocratie participative



Véronique NAUMOVIC

COMMISSIONS :

- Culture et Patrimoine
- Petite enfance / Scolaire
- Économie et tourisme



Ludwig BIANCHIN

COMMISSIONS :

- Sport / Éducation / Jeunesse
- Acteurs sportifs



Renée TRACHEZ-GICQUEL

COMMISSIONS :

- Restauration collective
- Solidarités (CCAS, Affaires sociales)



Bruno VALENTIN

COMMISSIONS :

- Aménagement du territoire
- Économie et tourisme
- Développement durable et ressources naturelles

Les élus de l'opposition



André PASTERIS

Conseiller communautaire

Membre suppléant du Syndicat intercommunal d'étude, de réalisation et de gestion pour la station d'épuration (SISE) de Passy, St Gervais-Les-Bains et Les Contamines Montjoie

COMMISSIONS :

- Infrastructures et travaux
- Accessibilité
- Appels d'offres



Fabrice DUGERDIL

COMMISSIONS :

- Aménagement du territoire
- Développement durable/ Ressources naturelles



Jocelyne BERRUEX

Conseillère communautaire

COMMISSIONS :

- Économie/Tourisme
- Restauration collective
- Petite enfance /Scolaire



Olivier DORÉ

COMMISSIONS :

- Finances



Marie-Charlotte AUBRY

COMMISSIONS :

- Proximité et Démocratie participative
- Personnel communal
- Solidarités (CCAS, Affaires sociales)



Jacques SARTELET

COMMISSIONS :

- Culture et patrimoine
- Sport / Éducation /Jeunesse
- Acteurs sportifs

Passy OPTIC



CENTRE COMMERCIAL SUPER U
91 AVENUE MARLIOZ - PASSY
TEL : 04 50 21 05 31  

Le Centre
Restaurant - Brasserie

63, place de la Mairie
74190 Passy

04 50 47 00 38

restaurantlecentre.com

SACP

ASSAINISSEMENT & BALAYAGE
CURAGE - DEBOUCHAGE
POMPAGE FOSSES
CONTROLE VIDEO DE RESEAUX

04.50.93.62.41

www.sacpmontblanc.com



les nouveaux commerçants
SUPER U PASSY
Pays du Mont-Blanc

SUPER U



COURSES  .com

LE SERVICE DE COURSES EN LIGNE



04 50 89 14 59

82 place de la Mairie
74190 Passy



De mardi au samedi de 6h30 à 19h,
et de 19h à 20h.
Le dimanche de 7h à 13h. Fermeture le lundi.

Allianz  **Assurances**

Thierry Sejmowski
agent général

ASSURANCES - PLACEMENTS
PARTICULIERS - ENTREPRISES

88, rue du Mont-Blanc - SALLANCHES
Tél. 04 50 58 07 84 - Fax 04 50 93 73 61
H974361@agents.allianz.fr

N° ORIAS : 07 028 696



à Sallanches, quartier Quai Sud



Bureaux, Commerces et Appartements

à Sallanches, quartier Quai Sud



Nouvelle Résidence du 2 au 3 pièces

à Sallanches, Avenue de la Gare



Nouvelle Résidence du 2 au 5 Pièces

CENTURY 21
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21 Patrick Avenel
170, Place Charles Albert
74700 SALLANCHES

04 50 58 01 61

Parking du Boulodrome : concilier tous les usages



Premier projet d'aménagement mené par la nouvelle municipalité, le parking du Boulodrome fait peau neuve au terme d'une large concertation. L'objectif est double : embellir le quartier et augmenter le nombre de stationnements.

Situé à proximité de plusieurs copropriétés, le parking du Boulodrome est victime de son succès. Les places de stationnement sont prises d'assaut entre les boulistes, la clientèle du garage automobile et les riverains. Des phénomènes de voitures-ventouses sont également observés. Enfin, comme le revêtement date de plusieurs dizaines d'années, il mérite d'être renouvelé.

La nouvelle municipalité a favorisé une approche globale, en tenant compte de tous les usages. Une vingtaine de places

supplémentaires seront créées, un espace pour les vélos et les motos ainsi qu'un emplacement pour la recharge des véhicules électriques. Au total, 74 places seront réservées au public et 13 aux usagers du boulodrome, avec un accès limité par une barrière. Les deux places pour les Personnes à mobilité réduite (PMR) ont été réparties de part et d'autre du parking.

La circulation sur le parking sera fluidifiée avec un sens unique et des voies seront réservées aux piétons. Des bassins végétalisés collecteront les eaux pluviales, tout en les filtrant. Afin de faciliter l'accès aux containers à déchets des habitants de l'immeuble Esprit Vallée, des marches vont être ajoutées, masquées par des arbustes. Une zone bleue sera créée le long de l'avenue de l'Aérodrome. Enfin, en 2021, les toilettes publiques seront rénovées, avec mise aux normes PMR.

Les travaux ont débuté mi-octobre comme prévu. ■

Un projet concerté

Ce projet a été étudié lors de deux réunions publiques successives : le 4 puis le 25 septembre. Une première version du plan d'aménagement, réalisée par un bureau d'études, a été soumise aux usagers de ce parking. Les suggestions et propositions ont été prises en compte dans la mesure où elles apportaient une plus-value. Parfois, il a fallu concilier les avis. Une seconde mouture, intégrant ces remarques, a été de nouveau présentée au même public, occasionnant quelques ajustements supplémentaires. Cette concertation inaugure une nouvelle méthode de travail à Passy. ■

Une opportunité à saisir

Avant l'interdiction des foyers ouverts, le 31 décembre 2021, Passy double le Fonds Air-Bois, sous certaines conditions. Un véritable coup de pouce pour les ménages, surtout modestes, qui peut se cumuler avec d'autres aides. En complément, le service « Case Renov »* de la CCPMB accompagne les particuliers dans leur réflexion et le financement de l'amélioration de la performance énergétique de leur habitat.



Depuis le 1^{er} août 2020, l'aide accordée aux particuliers pour le renouvellement des appareils de chauffage au bois antérieurs à 2002, passe de 2500 € à 4000 € à Passy, sous conditions de ressources et de résidence principale. Institué dans le cadre du Plan de protection de l'atmosphère (PPA), le Fonds Air-Bois subventionne tout remplacement de cheminées ouvertes, poêles à bois, inserts, cuisinières ou chaudières, par un appareil au bois performant ou par une énergie renouvelable thermique (pompe à chaleur chauffage thermique solaire et panneaux photovoltaïques), éligible au crédit d'impôt à la transition énergétique (CITE). Le cumul d'aides est possible (cf : CCPMB pour Ma Prime Renov)

La prime supplémentaire accordée par la nouvelle municipalité s'ajoute à celle du Fonds Air-Bois soit 2000 € par foyer. Elle est calculée en fonction du quotient familial des ménages selon les quatre tranches suivantes (exemple de revenu pour une personne) :

- de 0 à 800 / mois : 2000 €
- de 801 à 1220 / mois : 1500 €
- de 1221 à 1600 / mois : 1000 €
- de 1600 et plus / mois : 500 €

Pour poursuivre l'amélioration de la qualité de l'air, un second Plan de protection de l'atmosphère (PPA) a été élaboré par l'État, les collectivités territoriales et les associations pour la période 2018/2023, suite à une large concertation avec plusieurs partenaires institutionnels ou

Éléments de contexte

Chaque hiver, la Vallée de l'Arve est touchée par des épisodes de pollution aux particules fines (PM_{10} et $PM_{2,5}$) et ces épisodes sont particulièrement sévères lors des phénomènes d'inversion des températures. Cette pollution peut provoquer de graves problèmes de santé. Les différentes études ont montré que 60 % de ces particules fines sont dues au chauffage au bois peu performant (feux ouverts, poêles ancienne génération...) sur le territoire de la CCPMB. ■

Source ATMO 2018



Case Rénov, la plateforme de rénovation énergétique

La Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) a mis en place un service d'accompagnement à la rénovation énergétique « CaseRénov ». Ce service qui peut établir un bilan thermique de votre habitation, apporte une expertise technique et vous informe sur l'ensemble des aides existantes.

Pour plus de renseignements, contactez Mme Lilly Martin, Conseillère Energie Habitat à la CCPMB 648, Chemin des Prés Caton - PAE du Mont-Blanc - 74190 Passy. energiehabitat@ccpmb.fr ou 04 50 90 49 55.

Un livret d'information est également disponible auprès du service « Population » à la mairie de Passy. ■

Pour réduire les épisodes de pollution aux particules fines, il faut remplacer les foyers ouverts par des foyers fermés performants ou par des énergies renouvelables.

Foyer fermé avant et après travaux.



associatifs. Dans ce cadre, le SM3A (Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents) est partie prenante, notamment avec la gestion et l'animation du Fonds Air Bois, instauré en 2012 jusqu'au 31/12/2021. 11.000 foyers devaient être changés et 4 200 l'ont été effectivement. À Passy, 490 ménages ont bénéficié du dispositif, qui avait été porté à 2 500 euros sous le précédent mandat sur proposition de la majorité actuelle. Ces différentes actions ont permis d'améliorer la qualité de l'air ; l'ensemble des polluants ont diminué de 30% en moyenne, dont les particules fines. L'objectif est de changer 2 500 nouveaux foyers sur les 41 communes (d'Annemasse à Vallorcine).

En donnant une nouvelle impulsion à cette politique, Raphaël Castéra cible une population qui n'a pas forcément les moyens d'investir dans ce domaine. La réflexion

est engagée sur l'avance des fonds. Un gage pour améliorer la qualité de l'air dans la vallée, auquel s'ajoute la volonté de fermer l'incinérateur, de déplacer l'aire de régulation des poids lourds ou de mettre en place des navettes pour réduire l'usage de véhicules individuels. ■

* www.ccpmb.fr/transport-mobilite-habitat/logement/caserenov-aide-renovation-energetique/



Source ATMO 2018 Territoire Auvergne Rhône-Alpes

Un nouvel indice plus réaliste

À partir du 1^{er} janvier 2021, un nouvel indice de qualité de l'air entrera en vigueur, après 26 ans d'existence pour le précédent. Désormais, les seuils sont alignés sur ceux de l'indice européen. Objectif : une meilleure prise en compte des enjeux de santé publique et des attentes des citoyens.

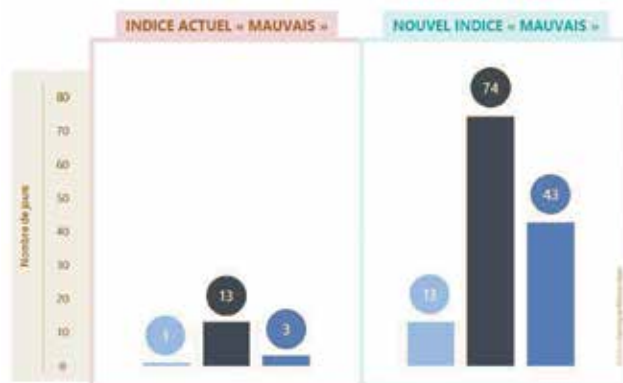
Chaque jour, les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) – localement ATMO Auvergne-Rhône-Alpes – calculent et publient un indice de la qualité de l'air appelé « indice ATMO ». Cet indice permet de caractériser de manière simple et globale la qualité de l'air d'une agglomération urbaine.

Le nouvel indice présente de nombreux avantages. Il intègre les PM_{2,5} (particules fines inférieures à 2.5 micromètres), polluant ayant des impacts sanitaires importants. Il sera calculé sur toutes les communes du territoire (et non plus uniquement sur les agglomérations de plus de 100 000 habitants). Enfin, les seuils sont alignés sur ceux de l'indice européen.

Ainsi, un 5^e polluant (les PM_{2,5}) est désormais étudié, en plus des PM₁₀ (particules fines inférieures à 10 micromètres), le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone (O₃) et le dioxyde de soufre (SO₂). L'indice correspond alors au plus dégradé des sous-indices calculés pour chacun de ces 5 polluants.

Sur l'année, davantage de jours qualifiés de mauvais

- Commune(s) avec le moins de jours mauvais
- Commune(s) avec le plus de jours mauvais
- Moyenne des communes



Nombre de jours qualifiés de « mauvais » pour les 23 zones couvertes par l'ancien indice ATMO/IQA sur l'année 2019 : comparaison entre le nouvel indice ATMO et l'ancien indice. Le nombre de jour avec un indice « mauvais » devrait considérablement augmenter, notamment en raison de l'abaissement des seuils NO₂ et O₃ + intégration des PM_{2,5}. Donnée variable selon les territoires.

Focus sur les principaux changements

	INDICE ACTUEL <small>(arrêté du 22/07/2004)</small>	NOUVEL INDICE <small>(arrêté du 10/07/2020)</small>
MODALITÉS DE CALCUL*	Concentrations journalières mesurées par les stations représentatives de la pollution de fond.	Prévision basée sur les modélisations quotidiennes intégrant les données mesurées aux stations, les sources de pollution et la météo.
REPRÉSENTATIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • 8 agglomérations de + de 100 000 habitants • 15 agglomérations moyennes 	4030 communes d'Auvergne-Rhône-Alpes.
POLLUANTS	x4 <ul style="list-style-type: none"> PM10 (Particules PM10) NO₂ (Dioxyde d'azote) O₃ (Ozone) SO₂ (Dioxyde soufre) 	x5 <ul style="list-style-type: none"> PM2,5 (Particules PM2,5) PM10 (Particules PM10) NO₂ (Dioxyde d'azote) O₃ (Ozone) SO₂ (Dioxyde soufre)
COMMUNICATION	10 chiffres / 6 qualificatifs / 3 couleurs / 1 girafe pour symbole	6 qualificatifs / 6 couleurs / 1 smiley pour symbole

Au 1^{er} janvier, les prévisions seront basées sur des modélisations quotidiennes intégrant les données mesurées aux stations, les sources de pollution et la météo. Précédemment, les concentrations journalières étaient mesurées par les stations représentatives de la pollution de fond. Ce nouveau mode de calcul donne une information plus fine, favorable à l'anticipation des comportements en fonction de la qualité de l'air.



















L'abaissement des seuils NO₂ et O₃ ainsi que l'intégration des PM_{2,5} auront pour conséquence l'augmentation significative du nombre de « jours mauvais ». Ces journées pourraient être présentes toute l'année, y compris aux intersaisons, ce qui n'était pas le cas avec l'ancien indice ATMO. Cette augmentation découle donc du changement de la méthode de calcul, de l'intégration des PM_{2,5} et de nouveaux seuils. Cela ne résulte pas d'une dégradation de la qualité de l'air : celle-ci tend à s'améliorer depuis vingt ans. ■

Partez à la recherche de la meilleure qualité de l'air, grâce aux prévisions quotidiennes les plus précises. Téléchargez l'application Air to Go, service gratuit disponible sur les magasins d'applications et sur www.airto.go.fr

QUELLE VIGILANCE VIS-À-VIS DU NOUVEL INDICE ?

C'est un indice simplifié de communication de la qualité de l'air : l'indice ATMO prend en compte les polluants individuellement, il ne tient pas compte des effets cocktails de plusieurs polluants. Il se fonde sur des prévisions journalières et comporte une marge d'incertitude, à l'image des bulletins météorologiques. Parce qu'il apporte une information quotidienne sur l'état de la qualité de l'air, l'indice ATMO ne permet pas de dégager des tendances sur plusieurs mois ou années. Enfin, il ne se substitue pas à l'outil de gestion des pics de pollution qui permet d'enclencher les dispositifs préfectoraux d'information, de recommandation et d'alerte. ■

Recommandations sanitaires pour les activités physiques en extérieurs et balades

NIVEAU D'INDICE	POUR TOUS	PERSONNES SENSIBLES ET VULNÉRABLES
 Bon	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.
 Moyen	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.
 Dégradé	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.	 Envisagez de réduire les activités de plein air intenses si vous ressentez des symptômes. Privilégiez les sorties brèves.
 Mauvais	 Envisagez de réduire les activités physiques intenses en extérieur, si vous ressentez des symptômes (yeux qui grattent, toux, maux de gorge...).	 Envisagez de réduire les activités physiques, particulièrement à l'extérieur, surtout si vous éprouvez des symptômes. (yeux qui grattent, toux, maux de gorge...). Privilégiez les sorties brèves.
 Très mauvais	 Envisagez de réduire les activités physiques en extérieur, si vous ressentez des symptômes (yeux qui grattent, toux, maux de gorge...).	 Réduisez les activités physiques, particulièrement à l'extérieur, surtout si vous ressentez des symptômes (yeux qui grattent, toux, maux de gorge...). Privilégiez les sorties brèves.
 Extrêmement mauvais	 Évitez les activités physiques à l'extérieur.	 Évitez les activités physiques à l'extérieur.

DE MANIÈRE GÉNÉRALE
Privilégiez les secteurs à faible densité de sources majeures de pollution (grands axes routiers...), et les moments de la journée où le niveau de pollution est le moins élevé.

Personnes sensibles et vulnérables. A savoir: femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques, mais aussi les personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

 **TOP GARAGE** **GARAGE MOSCA**

Mécanique • Carrosserie • Peinture
Réparations toutes marques • Ventes

Avenue de l'Aérodrome
CHEDDE - 74190 PASSY

☎ 04 50 78 06 75
sarl.mosca74@gmail.com

 **Electricité Générale**

Chauffage électrique - Rénovation et installation
Bâtiment & Industrie

SARL Guy Jiguet
310 chemin de Cran - 74190 Passy
Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr

 **Pompes funèbres**

A vos côtés depuis 3 générations

Habilitations 1574126 / 1874226 - www.pfgros.com - Orias 07029616

Inhumation - Crémation - Transports toutes distances

Permanence téléphonique 24h/24

..... 74700 SALLANCHES - Tél. 04 50 58 40 31

Bureau et Magasin 118, avenue de Genève	Chambre funéraire 316, rue Antoine Pissard
---	--

..... 74190 PASSY - Tél. 04 50 18 50 27

Bureau et Magasin 1, place du 11 novembre	Chambre funéraire 1, place du 11 novembre
---	---



PUGNAT
PASSY

575 Avenue des Raches
74190 Passy
Tél. 04 50 58 04 11
www.pugnat-tp-passy.com

 **sgl carbon**
www.sglcarbon.com

Fabrication de graphite artificiel

Usine de Chedde
131, place Aristide Bergès - 74190 PASSY

Tél. 04 50 47 47 00
Fax 04 50 78 03 39

SAT *Mont Blanc* www.sat-montblanc.com 

Société Alpes Transports
P.A.E du Mont-Blanc - 175, rue G. Toussaint - 74190 Passy
passy@sat-autocars.com
Tél : + 33 (0)4 50 78 05 33

	Lignes Régulières
	Réseau Lhsa Pays du Mont Blanc
	Pays du Mont Blanc - Genève & Aéroport
	Ligne Chamonix - Courmayeur - Aoste
	Transferts Privés
	Transferts Gares - Aéroports
	Excursion groupe et individuel
	Voyages organisés





Vers une nouvelle gouvernance

Pour la nouvelle équipe municipale, la concertation, c'est bien plus qu'un engagement de campagne. C'est une déclinaison de la démocratie, un style de gouvernance qui permet à chaque Passerand de s'exprimer en dehors du cadre stricte des élections.

Les dispositifs associant les citoyens au processus de décision politique, souvent regroupés sous l'appellation « Démocratie participative », ont été très peu utilisés par les différentes municipalités de Passy. C'est donc un véritable tournant opéré par l'équipe municipale menée par Raphaël Castéra.

Désormais, chaque projet « à enjeux » sera soumis à l'avis des Passerands. *« Nous renforçons le pouvoir donné par les urnes. Nous multiplierons les occasions de consulter les Passerands. Après, il faudra trouver un équilibre entre ce qui peut être concrètement réalisé, les contraintes techniques et financières et les avis parfois contradictoires de chacun »*, explique Annette Bordon, adjointe déléguée à la Proximité et à la Démocratie locale.

Cette concertation prendra plusieurs formes. Tout d'abord, les comités consultatifs. Ils sont créés par le conseil municipal *« sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune »*. Ils sont composés d'élus ainsi que des membres de la société civile ou du monde associatif, intéressés par la thématique traitée. À Passy, trois sont mis en place dans un premier temps : « Environnement », « Culture » et « Montagne ». D'autres pourraient voir le jour.

Ensuite, des réunions publiques seront régulièrement organisées, soit pour un projet particulier, soit dans chaque « cœur de Passy » - les hameaux qui constituent la commune. Quand cela sera possible, les projets seront publiés sur le site internet www.ville-passy-mont-blanc.fr, afin de recueillir les avis de ceux qui ne peuvent se rendre à ces réunions. Enfin, une attention particulière sera accordée aux échanges avec les usagers du service public, que ce soit par l'intermédiaire du site internet, de la page Facebook « Mairie de Passy » ou plus traditionnellement par emails ou courriers. ■

Les prochaines réunions publiques

Initialement prévues mi-novembre elles seront organisées dès que les conditions sanitaires le permettront. ■

Passy 2901 : le plan tourisme, c'est parti

2901 m, c'est l'altitude maximum de Passy sur les contreforts du mont Buet. L'ambition de Passy 2901 est de faire culminer les trésors que recèle la commune en préservant notre environnement et l'esprit familial de cette destination.

Les projets pour atteindre cet objectif sont engagés :

- **À Plaine Joux**, les skieurs de randonnée pourront dès cet hiver emprunter deux nouveaux tracés balisés qui sécuriseront aussi la boucle en raquette vers Barmus et le Tour. Un tracé supplémentaire viendra compléter ce réseau la saison suivante. Un bureau d'étude pour l'implantation d'un télésiège a été nommé. Avec le relevé topographique qui vient d'être réalisé, il pourra confirmer le tracé définitif de l'équipement.



L'équipe municipale engage également dès cet hiver l'analyse de l'impact environnemental sur un an. Ce télésiège accentuera le positionnement « famille » de notre station et assurera sa pérennité par une exploitation quatre saisons avec de nouvelles activités estivales (sentier piéton, pistes VTT, décollage de parapente d'altitude et « mini via ferrata »). D'ailleurs, dès cet été, les adeptes de « grimpe » pourront utiliser de nouveaux rochers équipés.

- **Le Plateau d'Assy** sera conforté comme « camp de base » des randonneurs. Pour cela, un meilleur accès piéton à la passerelle avec des chemins retracés et mieux balisés sera mis en place ainsi qu'un stationnement mieux organisé. L'agence postale communale deviendra « Passy Accueil » avec des missions étendues



à l'information et à la fourniture de matériels touristiques comme les tablettes numériques de visite de Notre-Dame-de-Toute-Grâce, en attendant une autre localisation envisagée ultérieurement. La mise en circulation d'une navette desservant le Plateau puis Plaine Joux pourra être effective dès cet été afin de limiter les trajets en voiture.

- **À la base de loisirs**, une vaste étude des fonds du lac et de la qualité de l'eau est commandée pour 2021, afin d'assurer une qualité optimale aux nombreux Passerands qui apprécient ce site. Si des travaux sont nécessaires, ils seront engagés sans attendre. Les toilettes et les douches feront aussi l'objet d'aménagements et d'extension pour la prochaine saison. Des

poubelles avec tri seront installées. Une restructuration des buvettes est programmée afin d'en augmenter l'attrait et la qualité de service.

- Les sites remarquables comme le **Lac Vert**, ou la **Cascade de Cœur** ne sont pas oubliés avec une limitation des stationnements et un embellissement des abords qui interviendront avant l'été prochain.

Au vu du contexte sanitaire et économique, les conditions de la mise en œuvre de Passy 2901 ne s'annoncent pas aisées. Mais l'adhésion de tous les acteurs et l'action déterminée des services de la commune ainsi que de l'office de tourisme qui bénéficiera de moyens renforcés, permettront de le mener à bien. Ce projet ambitieux bénéficiera du soutien du Département de la Haute-Savoie et de la Région Auvergne Rhône-Alpes, dans le cadre des programmes de diversification touristique et d'adaptation au changement climatique. ■

« Coup de pouce »

Opération de distribution de bons d'achat pour soutenir les commerces de proximité de la commune

L'équipe municipale de Passy, consciente des graves difficultés dans lesquelles les a plongés la crise sanitaire et économique que nous vivons, a décidé d'apporter une aide aux commerces de proximité de la commune qui ont dû cesser leur activité durant ce dernier confinement.

Cette aide est réalisée en direction des restaurants, cafés, coiffeurs et petits commerces non-alimentaires comme habillement, chaussures, souvenirs et articles de sport. Les consommations de boissons alcoolisées et le tabac seront exclus des achats réalisés.

Des bons d'achats numérotés d'une valeur de 30 € seront distribués par les services sociaux de la commune aux populations vulnérables ou en difficulté. Pour les commerçants ayant accepté de participer à l'opération, ils seront remboursés par la mairie contre présentation des bons recueillis et d'une facture de valeur équivalente.

LISTE DES COMMERCES DE PROXIMITÉ CONCERNÉS SOUS RÉSERVE D'ACCEPTER DE PARTICIPER À L'OPÉRATION.



Les restaurants



Les débits de boisson









Les coiffeurs






Les autres commerces














PLATEAU D'ASSY	
	Le Passy 71 route du Plateau d'Assy
	Le Korrigan 1011 avenue Dr Jacques Arnoud
	Le café du Jardin 447 route du Dr Davy
	La Cantine 286 rue de l'Eglise
	Le Tourisme 6 rue d'Anterne
	Le Fontenay 160 chemin de Fontenay
	L'Atelier du Bien-être 21 rue de l'Eglise
	De Biasi Stéphanie 371 rue de l'Eglise
	Bracciale Lucienne 124 Clos des Millets
	Au P'tit Ramoneur 81 place Théophile Vallet





CHEF-LIEU	
	Le Centre 63 place de la mairie
	L'Ebouriffée 352 chemin de La Ravoire
	Truchot Laurent 54 avenue Henri Ducoudray
	Bayle Françoise 94 chemin de la Bédière

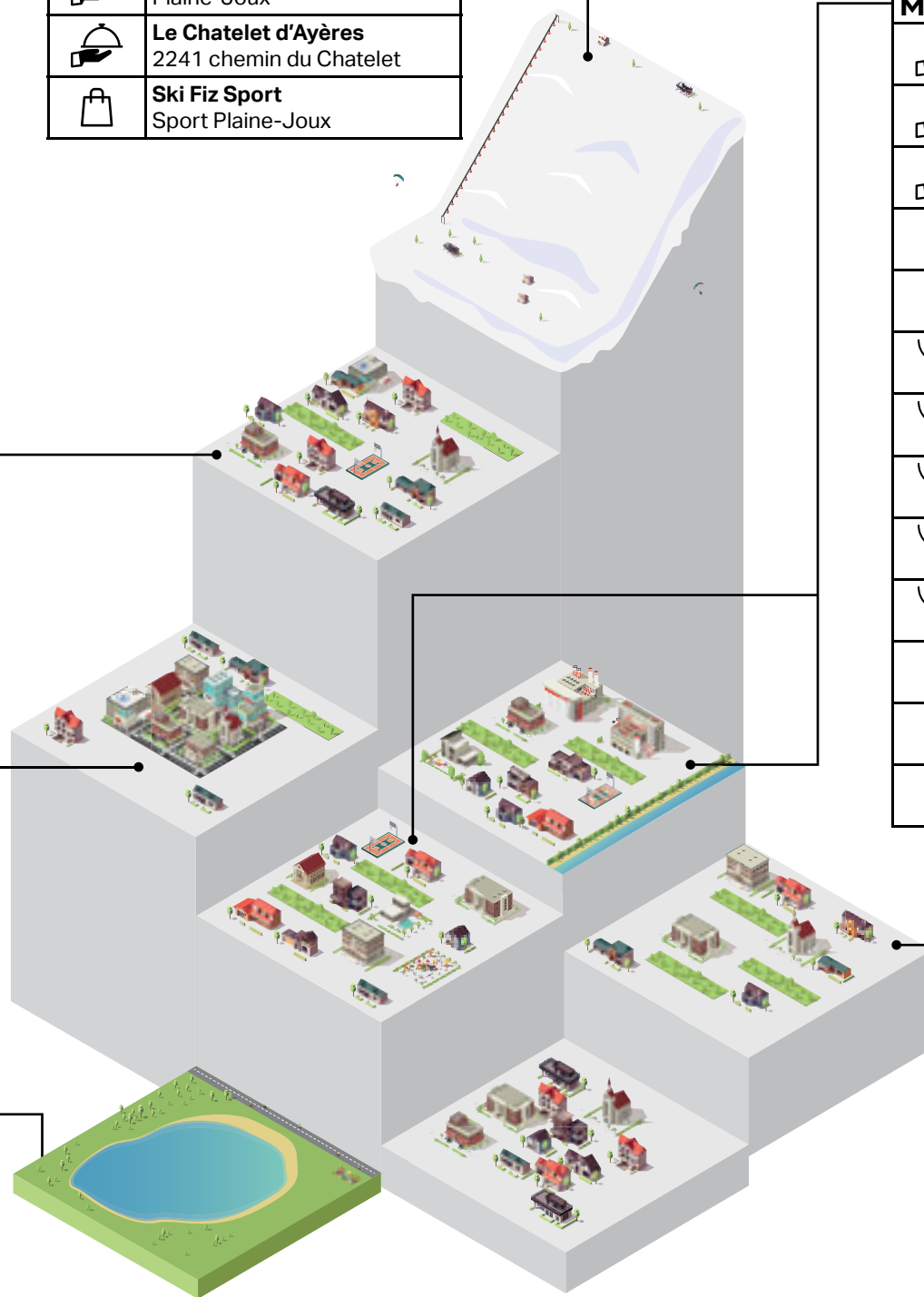
LAC DE PASSY	
	L'Ecureuil 132 route de l'Arve
	Le Pad'O 1871 chemin des Peupliers

PLAINE-JOUX	
	Le chalet de Lilly Plaine-Joux
	Lou Pachran Plaine-Joux
	La Bergerie Plaine-Joux
	Le Lac Vert 1600 chemin des Parchets
	Refuge de Barmus Plaine-Joux
	Le Chatelet d'Ayères 2241 chemin du Chatelet
	Ski Fiz Sport Sport Plaine-Joux

AUTRE	
	L'Orangerie 3 chemin rural de la Charlotte
	La Crédence 860 chemin de la Tour
	Le Chatelard 434 route du Chatelardy

MARLIOZ-CHEDEDE	
	L'Escale 308 rue Paul Corbin
	Le Camp de Base avenue du Léman
	Arte Pizz' 1530 avenue de St Martin
	Select Bar 994 avenue de l'Aérodrome
	Le Marlioz 314 avenue de Marlioz
	Jean Louis David 91 avenue de Marlioz
	Magali Coiffure 200 avenue de Marlioz
	Roch Felisaz 635 grande rue Salvator Allende
	Un Instant Beauté 30 rue de Platé
	Jamandy Bonnefous Karine 189 avenue du Coteau
	Le Fil Magique 719 grande rue Salvator Allende
	Le Vestiaire 516 avenue des Grandes Platières
	Au Montagnard 103 avenue de la Gare

ABBAYE	
	I Bar 414 avenue de Chamonix
	Atelier du Coiffeur 3 rue des Étudiants
	Tout Beauté 325 avenue de Chamonix
	Le Bronnec Sandra 50 hameau des Alpes



Coup de projecteur sur la culture pour tous à Passy

Les projets d'ores et déjà engagés par la nouvelle municipalité suivent un axe principal : la culture pour tous. Ils s'adressent aux différentes générations et veillent à respecter la diversité des aspirations.



Ainsi, la nouvelle programmation de spectacles au Parvis des Fiz, a été mise en place sur un véritable calendrier culturel, de septembre à début juillet et a été rendue visible dès la rentrée scolaire. Dans ce programme, des temps de résidences artistiques sont prévus avec une possibilité pour les scolaires d'assister aux répétitions et aux créations de spectacle par les compagnies de théâtre et de danse. Ce lien sera plus soutenu encore lors des futures saisons culturelles. Et, afin d'assurer un développement correct des arts vivants, l'équipe du Parvis des Fiz a été consolidée.

Dans la même dynamique, un programme annuel d'expositions est en cours d'élaboration au Centre culturel municipal (Plateau d'Assy). Le public et les groupes scolaires découvriront des artistes locaux qui pourront profiter gratuitement de la salle pour exposer. Sur place, dans le hall, une exposition permanente expliquant la sculpture de Charles Semser, « La Grande Échelle », souvent mal interprétée, est déjà installée depuis début octobre. Elle sera accessible aux visiteurs lors des ouvertures de la salle d'exposition, dont l'entrée sera libre.

Faire vivre ce lieu, c'est également donner aux visiteurs un point de départ pour accéder au

patrimoine artistique et architectural d'exception qui fait la réputation internationale de la commune de Passy, souvent qualifiée de « musée à ciel ouvert ». Un premier pas donc, en attendant l'ouverture de deux espaces muséaux, l'un au Plateau d'Assy, l'autre à Chedde.

Ce patrimoine culturel hors du commun fait par ailleurs l'objet d'une attention particulière. Il s'agit de veiller sur lui, de mieux le faire connaître et de le mettre en valeur avec sa singularité inestimable. Afin de répondre à cette triple exigence, des dossiers de restauration ont déjà été soumis. Un travail de médiation est lancé. Des événements de « mise en lumière » se préparent et une signalétique appropriée sera repensée à l'échelle de la commune.

Passy doit être force de proposition au sein de projets intercommunaux tels que la candidature pour la labélisation « Pays d'Art et de d'Histoire », et les actions culturelles autour des journées



Charles Semser, La Grande Échelle
Béton armé et coloré dans la masse, 1973 6 x 4 x 2 m
Collection du Centre national des arts plastiques
FNAC 9865.

du patrimoine et des journées de l'architecture, qui seront dans ce sens dynamisées. Et parce qu'il s'agit de biens culturels communs, les Passerands de tous âges souhaitant devenir ambassadeurs aux côtés des guides du patrimoine seront sollicités très prochainement.

La pratique artistique doit être soutenue également. L'un des projets phares de ce mandat est la construction d'une nouvelle École municipale de musique et de danse. Améliorer cette offre est incontournable, notamment pour les plus jeunes, pour affermir l'élan impulsé par la création d'une Classe à Horaires Aménagés Musique au collège (CHAM), d'une part, et par l'augmentation des liens avec les compagnies accueillies au Parvis des Fiz d'autre part.

Une égale ambition se penche sur la bibliothèque dont les locaux sont actuellement sous-dimensionnés par rapport au nombre d'habitants et de groupes scolaires. En

parallèle de la recherche de locaux adaptés, des démarches sont amorcées pour soutenir l'engagement incomparable des bénévoles par un renfort municipal afin de répondre aux normes et aux attentes bien légitimes des Passerands.

En somme, la richesse culturelle de Passy mérite de sortir de sa confidentialité, tout comme ses habitants peuvent espérer la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel, de ses atouts artistiques, ainsi qu'un déploiement significatif de l'offre culturelle.

C'est bien dans cette direction qu'œuvre la nouvelle équipe municipale. ■

La culture

Selon l'analyse de Delphine Chatrian, Maire-Adjointe, la culture est un puissant levier pour créer des liens. Avec ses multiples formes et contenus, elle est un formidable vecteur de savoirs, d'émotions, d'épanouissement, de réflexion, de mémoire et de courage aussi. L'offre culturelle présente sur le territoire mérite d'être soutenue et étoffée, et ce, en priorité pour les Passerands qui sont nombreux à vivre et à travailler sur leur commune. ■

LES JARDINS D'AIMONE

" Une ambiance - Un hameau "



**Permis de
construire
OFFERT**

**12 TERRAINS
VIABILISÉS**

Surfaces
à partir de 750 m²
Ensoleillement maximum,
position dominante

 COTEAU DE **PASSY**

Permis de construire obtenu
Lot n°2

**CONSTRUCTION
GROSSET JANIN**

DÉMARRAGE
PRINTEMPS 2021

Frais de notaire
réduits



A partir de **550 000 € TTC Terrain compris**



Contactez-nous

+33 (0)6 25 05 16 37 • info@immotail.com

Mobilisation des Passerands en mémoire de la Catastrophe du Roc des Fiz

En raison de la situation sanitaire liée à la Covid-19, la commémoration du cinquantenaire du Roc des Fiz, prévue le samedi 23 mai 2020, a été reportée au samedi 15 mai 2021. A cette occasion, la municipalité lance un appel à projet.



Dans la nuit du 15 au 16 avril 1970, « une masse énorme de terre et de neige glissant de la montagne » [Propos du Dr Henry Joly, Secrétaire Général de la Société Médicale de Passy] détruisait les deux pavillons ouest du Roc des Fiz, sanatorium pour enfants, ainsi que les logements des infirmières et puéricultrices. La catastrophe coûta la vie à 71 personnes, dont 56 enfants.

L'événement tragique est inscrit dans l'histoire de Passy, et cinquante années plus tard la douleur est encore prégnante. « Il nous revient de porter le devoir de mémoire, notamment auprès des plus jeunes », déclare Delphine Chatrian, adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine.

Le Collectif du Roc des Fiz œuvre pour les cérémonies commémoratives, et la municipalité en appelle à tous les groupes scolaires, aux autres associations, ainsi qu'aux habitants qui souhaiteraient se mobiliser pour monter des actions de mémoire dans différents lieux de la commune durant les deux semaines précédant le 15 mai. ■

– Contact :

c.deker@mairie-passy.fr

Luc.Destailleur@univ-lille1.fr

Programme du 15 mai 2021

Le programme de la journée de commémoration du 15 mai 2021 sera identique à quelques nuances près à la célébration initialement prévue le 23 mai 2020. Les horaires n'ont pas encore été établis. Ainsi, une « Cérémonie des lumières », célébration interreligieuse se tiendra à l'église de Notre-Dame-De-Toute-Grâce au Plateau d'Assy. La cérémonie commémorative et de recueillement se déroulera devant le mémorial, route du Dr Davy, au niveau du Fontenay. Elle sera suivie d'un vin d'honneur au Parvis des Fiz et d'un concert-hommage aux victimes. Des photos souvenirs des familles seront exposées sur place. ■

Laly Chaucheprat, championne de télémark

Championne de France U21 en 2019, Laly Chaucheprat, 22 ans, fait partie des quatre membres de l'équipe de France A de télémark, depuis cet été. Résidant à Passy, elle a pratiqué pendant 13 ans le ski alpin en compétition, au sein du ski-club de Passy Varan, avant d'opter pour cette discipline. Actuellement, elle suit un entraînement d'athlète de haut niveau, afin de briller lors des différentes manches de la coupe du monde. Portrait.



© Guillaume Gorba

Votre progression est rapide : comité régional Mont-Blanc en 2017, équipe de France en 2018 et équipe de France A en juillet 2020. Quatre « top 10 » et 10^e au classement général de la coupe du monde 2020. Quels sont vos points forts et vos points faibles ?

Au départ, je pratiquais le télémark comme un loisir. Très vite, j'ai été sollicitée pour participer à une épreuve. C'est un de mes points forts : j'ai l'esprit de compétition depuis que je suis toute petite. Je suis très investie, persévérante et j'aime me donner à fond pour atteindre mes objectifs. Le télémark à haut niveau représente pour moi un défi personnel, une expérience à vivre à fond. Le mental est très important. Il représente 80% du succès d'une course. Je veux me donner les moyens de réussir, aussi je travaille avec un sophrologue Ludovic Callamard spécialisé dans le sport. Comme je viens du ski alpin, j'ai des aptitudes en géant et en saut, que j'apprécie particulièrement. Je n'avais jamais pratiqué le skating et je

trouve que c'est particulièrement difficile de trouver les ressources nécessaires, lorsque l'on a plus de jambes – NDLR : le skating est la dernière des quatre épreuves d'une manche en compétition (voir encadré). Le télémark est un sport complet et exigeant. La préparation physique est donc très importante et il est nécessaire d'arriver au niveau

avant la saison. Or, c'est mon point faible. Je suivais un entraînement régulier, lorsque j'étais en sport-étude au collège, mais ce n'était plus le cas au lycée. En équipe de France, nous sommes coachées à partir de septembre. Les entraînements s'intensifient en fonction du calendrier des courses et en automne, nous sommes en

Devenez partenaires !

Afin de financer ses entraînements, sa participation aux compétitions, son matériel et sa préparation physique, Laly Chaucheprat recherche des sponsors. Comme une quinzaine d'autres entreprises ou clubs sportifs, la municipalité de Passy a décidé de lui donner un coup de pouce en lui octroyant un budget de 1000 €. Si vous souhaitez la soutenir, Laly assure votre visibilité sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook et LinkedIn) ainsi que sur son site internet <https://lalychaucheprat.wixsite.com/monsite> ■

Contact : laly.chaucheprat@hotmail.com • +33 7 81 24 99 34

stage une semaine sur deux. Afin de mettre toutes les chances de mon côté, j'ai décidé d'intensifier ma préparation physique avec Run&Sens. Je consulte également une nutritionniste Célia Karleskind et un ostéopathe Kévin Stock.

N'est-ce pas trop compliqué de concilier votre vie privée, celle d'athlète de haut niveau et d'étudiante ?

J'ai des moments de doute, car je dois tout gérer par moi-même : la préparation physique et mentale, les entraînements mais également la recherche des financements et des sponsors, la communication... C'est un véritable apprentissage. Après le premier confinement, je me suis demandé si j'allais rempiler sur une nouvelle saison. Finalement,



j'ai décidé de vivre à fond mon projet sportif et j'ai eu raison car j'ai intégré l'équipe A. Ce sera ma 3^e année en équipe de France. Lors de la 1^{ère} année, j'ai suivi une licence pro en alternance, dans les métiers de l'emballage et du conditionnement. Mais c'était compliqué. Pour la saison 2019-2020, j'ai préféré faire une pause dans mes études, afin

Qu'est-ce que le Télémarch ?

Le télémarch est l'une des plus anciennes techniques de ski : le talon est libre pour pouvoir effectuer une fente, une flexion de la jambe intérieure à chaque virage. Les compétitions comprennent un slalom géant, du saut à ski, le loom ou « virage relevé » et une partie de skating. Elles se disputent en :

- Sprint : deux manches courtes
- Classic : une manche longue
- Parallèle Sprint : manches parallèles éliminatoires. ■



de me consacrer pleinement à mon projet sportif. J'ai été récompensé par de bons résultats, notamment une 7^e place en coupe du monde. Par ailleurs, j'ai démarché beaucoup d'entreprises pour récolter les fonds nécessaires. J'ai travaillé dans un magasin de sport cet été, à mi-temps afin de pouvoir suivre mes entraînements, et je suis monitrice occasionnellement, à « Ski indoor 4810 » ainsi qu'à Plaine-Joux. C'est formateur et cela m'ouvre de nouvelles portes.

Vous intégrez l'association « Val Montjoie Télémarch » en 2015, faute de section à Passy. Le télémarch est un sport de glisse confidentiel, moins connu et pratiqué que le ski alpin ou le snowboard. Pensez-vous que c'est lié aux exigences sportives de cette pratique ?

Le télémarch demande de l'équilibre et de l'endurance physique. On peut être très vite découragé. Lorsque je l'ai testé, j'ai trouvé assez facilement mon équilibre. J'ai apprécié sa fluidité, le toucher avec la neige particulièrement lorsqu'il

y a une fine couche de poudreuse. Les sensations sont exquises. Le télémarch est un « sport de niche », porté par de véritables passionnés, qui exercent à titre bénévole. Du coup, lorsqu'ils cessent de s'impliquer, pour une raison ou pour une autre, l'activité disparaît. De même, seuls quelques magasins, tenus par des passionnés, vendent des équipements de télémarch, comme « Telemark shop », qui m'accompagne cette saison. C'est dommage car c'est l'une des plus anciennes disciplines de glisse mais elle ne connaît pas encore l'engouement pour le ski alpin. Pourtant, tout le monde s'accorde à dire que c'est beau de voir évoluer un skieur de télémarch. Pour l'instant, lors des compétitions, l'ambiance est très différente de celle du ski alpin. Il y a moins de pression et cela reste ludique.

Vous vous préparez avec des acteurs locaux. Votre attachement à la commune semble indéfectible. Comptez-vous développer cette discipline sur Plaine-Joux ?

En effet, j'aimerais organiser une compétition sur Plaine-Joux et pourquoi pas animer une section, par exemple au sein du ski-club Passy Varan. L'envie ne me manque pas mais il faudrait que je dispose du budget nécessaire... ■

Histoires courtes

Les faits marquants
de la commune
en bref

« Les Regardeurs »

Cette œuvre d'art contemporain a été créée par le duo d'artistes OPJ Cyganek et Julie Poulain, suite à un appel à projet artistique lancé sous le mandat de Patrick Kollibay et géré par l'association « CREMERIE ». L'ensemble de sculptures a été installé aux deux extrémités de la passerelle sur le Nant-Bordon fin octobre. « Ces drôles de poteaux orange, nous observent lors de notre traversée. À l'approche, nous découvrons une installation immersive composée de miroirs convexes. Une vue démultipliée du paysage et de notre reflet est proposée », commentent les artistes. ■

www.cyganeketpoulain.com

www.cremerie.art



Grand prix du Salon du livre

Jeudi 5 novembre, Michel Moriceau, président de « Montagnes en page », Joëlle Chappaz, déléguée générale de cette association et Raphaël Castéra, Maire de Passy ont remis le Grand prix du Salon international du livre de montagne de Passy à Cédric Gras pour son ouvrage « Alpinistes de Staline », publié chez Stock. Ils ont profité de la présence de l'auteur au Pays du Mont-Blanc pour organiser cette petite réception sans public, car l'écrivain était absent lors de la remise des prix officielle. ■

Un nouveau restaurant scolaire

À côté des « Cabris », un nouveau restaurant scolaire accueille désormais une centaine d'élèves de l'école primaire de Marlioz, en plusieurs services. Il s'intègre dans le cadre d'une restructuration globale, qui permettra à terme d'accueillir l'accueil de loisirs associatif « Lou P'tiou Passerands », dans les anciens locaux du restaurant scolaire, situés dans l'ancienne aile du Passy-Flore. ■



Les Cabris

La micro-crèche « Les Cabris » a ouvert ses portes le 19 août dernier. Elle est située au sein du pôle multigénérationnel, extension de la résidence-autonomie « Passy Flore ». Sa capacité est de 10 enfants, de 10 semaines à 4 ans, accueillis simultanément. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 18h30, sauf jours fériés, deux semaines pendant la période estivale et une semaine entre Noël et nouvel an. Elle propose des accueils réguliers, occasionnels et d'urgence. Les effectifs sont déjà complets. ■

Contact : 04 50 93 55 72
petite-enfance@mairie-passy.fr



« Née de la montagne »



La sculpture « Née de la montagne » d'André Sandel, délaissée pendant plusieurs années, a droit à une seconde vie, grâce à la mobilisation des services techniques et du service culture de la mairie de Passy. En accord avec l'artiste, elle a été restaurée et transformée en chèvre de bassin. Elle trône désormais à l'entrée du lac Vert. Pour mémoire, elle avait été réalisée en 2007, à l'occasion de l'éphémère fête du bois du Plateau d'Assy. D'un naturel optimiste, jovial et truculent, André SANDEL a remporté plusieurs prix nationaux et internationaux. ■

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



Tél. 04 50 25 22 90
www.colasetvous.fr

COLAS & VOUS
ENGAGÉS VOUS CHERCHONS

ALPES
étanchéité

INTERIEUR EXTERIEUR
Tél : 06.08.64.74.53

Tél/Fax : 04.50.78.18.25

2609, avenue Raffort Deruttet
74190 PASSY

CARRELAGES
DU MONT BLANC

La plus belle
signature
de votre maison

230, ROUTE DE PASSY | SALLANCHES
TÉL. 04 50 58 27 95
CARRELAGESDUMONTBLANC.COM

BigMat

LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

MORET

Matériaux de construction
Béton prêt à l'emploi • Fioul • Granulés bois
Flexible hydraulique • Transport

76 rue des Prés moulin - 74190 PASSY
Tél. 04 50 78 03 22 - mail : moret@bigmatmoret.fr

SECAMAT.com

LOCATION . DISTRIBUTION . RÉPARATION
BTP & INDUSTRIE

ANNEMASSE 04.50.43.21.00
PASSY 04.50.53.74.83
THONON 04.50.25.07.30
CHAMBERY 04.79.75.88.75

ACROBTP

Des solutions adaptées à vos contraintes
CONFORTÉMENT - SÉCURISATION - MONTAGNE - URBAIN



WWW.ACRO-BTP.FR

BENEDETTI GUELPA

TRAVAUX PUBLICS • B.O.I.T. INTERNATIONAL • ENVIRONNEMENT

VILLA CORBIN • 1620 AVENUE DU MONT-BLANC • 74190 PASSY

TÉL. (33) 430 866 110 • WWW.BENEDETTI-GUELPA.IT



Mont-Blanc
IMMOBILIER

Passy ☎ +33 (0)4 50 21 86 86
947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy
passy@mb-immobilier.com

Saint-Gervais ☎ +33 (0)4 50 93 51 77
info@mb-immobilier.com

Megève ☎ +33 (0)4 50 90 73 43
megeve@mb-immobilier.com

Les Contamines-Montjoie ☎ +33 (0)4 50 47 04 15
contamines@mb-immobilier.com

Sallanches ☎ +33 (0)4 50 58 68 29
sallanches@mb-immobilier.com

Les Houches ☎ +33 (0)4 50 54 45 08
leshouches@mb-immobilier.com

Combloux ☎ +33 (0)4 50 93 30 17
combloux@mb-immobilier.com

Le Fayet ☎ +33 (0)4 50 47 70 05
lefayet@mb-immobilier.com

- Achat
- Vente
- Estimation
- Location
- Syndic de copropriété

www.mont-blanc-immobilier.fr

Libre expression

L'article L. 2121-27-1 du CGCT dispose que « (...) lorsque la commune diffuse sous quelle que forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité ». 38,38 % de la surface utile de la page a été réservé à l'opposition, correspondant au pourcentage de voix obtenu lors du 2^e tour des élections municipales.

PASSYPASSION : IL NOUS FAUT AGIR

Sollicité pour la première expression libre, 850 caractères c'est peu pour une libre expression. Nous avons interpellé Mr le Maire au sujet du Parking du Boulodrome fait en toute hâte, sans cohérence et sans appel d'offre. Nous avons proposé de finir certains travaux commencés avant. Nota : Le budget 2020 a été rallongé de plus de

300000€ d'études pour de nouveaux projets à venir. Nous proposons de donner la priorité au bien-être, à la sécurité ainsi qu'aux personnels communaux (proposition de meilleures conditions mutuelles), l'entretien du chemin des lycéens à l'Abbaye, du cimetière de Chedde et du chemin de la Forclaz. Nous regrettons que le

service sport n'ait pas souhaité adhérer au projet « Paris 2024 » pour redynamiser l'action sportive. En concertation, en œuvrant positivement, Passy Passion sera là pour la défense de vos intérêts.

Pour le Groupe PassyPassion, André PASTERIS, Jocelyne BERRUEUX, Fabrice DUGERDIL, Marie Charlotte AUBRY, Olivier DORE, Jacques SARTELET - www.passypassion.com

État Civil



Naissances



Mariages



Décès

NOVEMBRE | 03 Nicolas FARMER **08** Sasha DE DONCKER **28** Smilla MOLINATTI

DÉCEMBRE | 02 Ervin CLAUDIN **06** Soline LOIZILLON **12** Arsène GRIMAUD - Dimitri GRIMAUD **14** Mattéo DÉPARDÉ **15** Victor SALLES

JANVIER | 04 Joana GEOFFROY - Charlie AUBEAU

FÉVRIER | 08 Lou BOURDOS **13** Julián CAPPE

AVRIL | 17 Rose BOUYER **18** Nathan JEANROY

MAI | 22 Miguel REY SOLVAS **24** Nina MÉTRAL-COURT - Ambre MÉTRAL-COURT **26** Marylou CATANÈSE - Baptiste VARLET **27** Gabriel CHAUMAYRAC

JUIN | 02 Pierre ARGAUD **05** Milo MASSAROTTI **06** Nolan SEGUIN **07** Morgane CAVALLI **12** Mya MORO

JUILLET | 22 Elie-Ann GUERIN

AOÛT | 05 Liséa LABBÉ

SEPTEMBRE | 16 Mathilda ZAGO

OCTOBRE | 02 Léonie BIGOT - Anaé MINATTI **04** Gabriel FEIGE - Léa DURAND - Gaspard REY **11** Marylou CATANÈSE - Baptiste VARLET **12** Charly THIEBAULT PARISOT **14** Daphnée PERINET ANDRE **16** Gaspard OUDART

NOVEMBRE | 09 Lucie BERGER et Sébastien BERTHAUD **22** Pauline DELOT et Antoine LASCOMBES

DÉCEMBRE | 21 Cécile BICHET et Florian QUEZEL-CASTRAZ

FÉVRIER | 22 Aurélie DUCHESNE et Radouane MOUAFFAQ

JUIN | 06 Sylvia MIGUET et Nicolas NETTE - Nicole GRANDDIDIER et Jean-Luc VILLATTE

JUILLET | 17 Malvina FOURNIER-OBIGAND et Thomas GUIHO

AOÛT | 01 Emilie GROSSET-CURTET et David RONCORONI **08** Diane TRIBOULEY et Robin DEBESSEL **29** Emilie FRAU et Julien GERARD - Estelle BUTTOUDIN et Kevin TOSTIVINT

SEPTEMBRE | 12 Ludvine GIBERT et Thomas PICHON **19** Guler DEMIR et Sadullah ALTINEL - Angélique MASSERON et Guillaume JIGUET **26** Mélissa THENET et Romain LARIDON

OCTOBRE | 03 Christine MESSIÉ et Robin BONNET **17** Danijela ISAKOVIC et Toplica MILIC

NOVEMBRE | 04 Claude VÉLOT **07** Franck LAURENT **12** Didier JONOT **20** Anna GRAZIANO veuve METALLO **21** Raymonde BOCHATAY veuve DEMOLIS - Angelo VINANTE **24** Bruno DREOSTO **26** Claude BUTTOUDIN

DÉCEMBRE | 05 Odette GROSSET-JEANNIN veuve JIGUET **09** Giovanni PEDERIVA **16** Claudia FAVRET veuve BUTTOUDIN **20** Georges TARDY **21** Walter BEDINI - Gilda ALGIERI veuve OUVRIER-BONNAZ **23** Alain BERGUERAND **26** Louise FAUTRIER veuve DÉSAILLOUD **28** Florindo POZZA

JANVIER | 02 Christiane MIRAMON veuve LEDOUX **05** Jeannine GÉROUDET veuve MOGENY **07** François AEBY **17** Chantal DELPHIN **24** Alice DUCOUDRAY veuve FIVEL-DÉMORET **26** Yves ANCEY

FÉVRIER | 17 Violette BOANO veuve GINTZ **22** Régina GROSSET veuve MARES **25** André FIVEL **28** Suzanne MARIAT

MARS | 08 Claude HOLUIGUE **13** Armand RENNARD **31** Madeleine MUGNIER épouse MORIN

AVRIL | 01 Lucette BESSON-DAMEGON veuve TORNIER - André DEAZEVEDO **03** Philippe NORRIS **08** Marino FORNER - Alice LÉPINE veuve BODEAU **15** Andrée DELIANCOURT épouse PETIT **16** Clotilde AFFANI veuve QUEZEL-CASTRAZ **18** Patrick FOURNIER **20** Max GRUZ **26** Laurent CHIESA

MAI | 07 Michelle WEYL veuve HOLLEBEKE **16** Marius ROCHE **24** Bernard LOMET **28** Bernard HOUSSIN

JUIN | 02 Pascal ROCHER **15** Patrick ROHR **30** Florinda DE BORTOLI veuve FABBRO

JUILLET | 03 Félix LOUVIER **11** Oscar SACCOMANO **16** Michel CRUZ-HERMY - Bernard BALARIS **18** Madeleine GERVAIS veuve COTTERLAZ **27** Rolande MOSIMANN

AOÛT | 01 Patrick BEUGIN **13** Jean ABÉMONT - Francis CARRILLO **22** Yvonne DUMOULIN veuve MAULET - Rachelle BERGUERAND

SEPTEMBRE | 02 Jean-Pierre THUREL **12** Xavier DENIS **17** Jean CHAPUIS **19** Louis MONIER

OCTOBRE | 03 Lucienne MUGNIER veuve BACUZZI **04** Bernard GERING **11** Emile MATTEL **16** Andrée MARTINET veuve CARRON **18** Janine DAVAINÉ épouse PERRILLAT-BOITEUX **28** Philippe GIET **31** Irène CHARLET veuve CHARLET

Contribuez à l'amélioration de la qualité de l'air !

Empruntez les transports en commun !

LA LIGNE RÉGULIÈRE

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la région Auvergne Rhône-Alpes organise le transport interurbain sur le territoire de la Haute-Savoie.

La ligne 85, assurée par la Société Alpes Transport (SAT) Mont-Blanc, relie Sallanches à Passy Plaine-Joux. Elle comporte une trentaine d'arrêts et dessert notamment La Charlotte, La Carabote, Marlioz, Chedde, Saint-Antoine, Chef-lieu, Bay, Plateau d'Assy, Sancellemoz, Praz-Coutant et Guébriant.

Toutes les infos sur www.sat-montblanc.com

Réservation conseillée.

Du 19 décembre 2020 au 3 avril 2021, cette ligne fonctionne tous les jours, de 6h30 à 19h55, avec une dizaine d'horaires différents, à l'aller et au retour.

TARIFS (ZONE 1)

**Billet à l'unité : 1,50€ (adulte)
0,75€ (enfant - de 10 ans et Décllic'50%).
Carnet de 10 trajets : 13,50€.
Carnet de 10 trajets Décllic' : 7,50€.
Abonnement mensuel : 30€.**

LE TRANSPORT À LA DEMANDE



Le service de transport à la demande des dix communes de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc « Montenbus » évolue. Il est ouvert à tous et s'inscrit en complément de la ligne régulière. Il fonctionne tous les

jours (sauf dimanche et jours fériés) de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30. Grâce à lui, vous pouvez vous déplacer vers toutes les destinations du Pays du Mont-Blanc à des horaires adaptés.

Pour voyager en Montenbus, il est nécessaire de :

1. S'inscrire. Abonnement annuel entre 10€ et 40€ (selon le public). Offert aux personnes à mobilité réduite et aux moins de 5 ans

2. Réserver. Organiser son trajet soit au 0 800 2013 74 (service et appel gratuit) ou sur www.montenbus.fr. Consultez les trajets prévus et rejoignez un des circuits. Le Montenbus est un système de transport à la demande collectif. Un autre horaire peut vous être proposé pour répondre à cet impératif. Il n'altèrera pas votre temps de trajet de plus de 15 minutes.

3. Voyager. Présentez-vous à l'arrêt choisi 5 minutes avant l'horaire convenu. Les voyageurs, sauf les personnes à mobilité réduite, ne peuvent monter qu'à un arrêt matérialisé (identique à ceux de la ligne régulière).

Plus besoin de carte d'abonnement : carte d'identité ou carte de transport vous sera demandée.



Avec le soutien de

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

